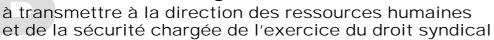
## EXERCICE DU DROIT SYNDICAL Demande de décharge d'activité de service





Je soussigné(e),					
Affectation :					
Syndicat :					
sollicite une décharge de service prévue au titre de :					
Texte			Nature de l'autorisation spéciale d'absence		
Article 16,17 et 18 du décret n° 85-397			Décharge pour activité de service		
Les demandes de DAS sont sollicitées uniquement sur un temps de travail et dans la mesure du possible, au moins 3 jours à l'avance.					
Régime de travail du demandeur :  ☐ 12 h ☐ 24 h ☐ régime hebdomadaire avec ou sans garde					
pour la date du	au				
Heure de h	à	h		-	
Lyon, le					
Signature de l'agent,			Le chef de centre, de groupement ou le directeur,		